



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-82602>

Département(s) de publication : **54**

Annonce n° **24-82602**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre de soutien technique et administratif - CSTA

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Défense

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Cybersécurisation des automatismes métiers du SEO - Déploiement et la mise en service de la solution automatisme et cybersécurité au sein des sites industriels du SEO.

Description : Les principaux travaux à mettre en oeuvre sont les suivants : 1) fourniture de la solution automatisme cible ; 2) installation, intégration et tests de la solution d'automatisme cible ; 3) fourniture de la solution de cybersécurisation ; 4) installation, intégration et tests de la solution de cybersécurisation des dépôts ; 5) mise en oeuvre des travaux annexes (préconfiguration des sites.mesures techniques de continuité de service). Les standards (maquettage de l'IHM et les briques fonctionnelles automate et IHM) produits au travers du marché préparatoire seront déployés grâce à un référentiel automatisme. Le référentiel automatisme permettra l'homologation des SI OT, l'harmonisation logicielle et matérielle ainsi que la cybersécurisation des automatismes métier des dépôts du SEO.

Identifiant de la procédure : 4bdf3725-beaa-44bc-ac60-d807860cc99c

Identifiant interne : DAF_2023_001965

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord cadre est multi-attributaires. Les travaux sont à réaliser sur 17 dépôts situés en France métropolitaine qui seront répartis entre les attributaires selon l'importance, la complexité et les montants estimés des travaux à réaliser. Les titulaires mettent en oeuvre l'ensemble des travaux sur chaque dépôt concerné. Le marché sera attribué à un minimum de 2 opérateurs et un maximum de 3 opérateurs. L'accord cadre est conclu : - sans minimum ; - avec un maximum en quantité correspondant à la réalisation des prestations sur dix-sept dépôts répartis entre les attributaires retenus, reconductions

comprises, soit trois ans. Durée de l'accord-cadre : le marché est conclu pour une durée de douze (12) mois hors reconductions éventuelles. Le marché est reconductible deux (2) fois pour une durée d'un (1) an à chaque reconduction. Niveau minimum exigé pour la candidature, cf. référentiel automatisme joint dans les documents de la consultation, il est attendu des opérateurs qu'ils complètent l'annexe E du CCTP relative aux exigences en cybersécurité et de joindre les justificatifs nécessaires.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45310000 Travaux d'équipement électrique

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Contenu du dossier de consultation : les fiches dépôts qui constituent les annexes A au CCTP ne figurent pas dans les documents de la consultation (DCE) publiés sur le site de la PLACE. Ces annexes seront transmises aux seuls opérateurs enregistrés sur la consultation sur le site de la PLACE et ayant effectué les visites obligatoires. Les opérateurs devront faire la demande de transmission des documents via la messagerie sécurisée de la PLACE en joignant les attestations de visite et l'accord de confidentialité signés (annexe 2 au CCAP). Avant la remise des offres, la visite du Dépôt Essences Marine de Brest, du Dépôt Essences Air d'Istres et du Dépôt Essences Air (DEA) d'Orléans Bricy est obligatoire. Les coordonnées de contacts sont indiqués dans le règlement de la consultation. Il est recommandé de contacter à minima 96 heures à l'avance les points de contacts indiqués ou l'équipe projet si besoin. Le personnel de l'opérateur devra communiquer les renseignements demandés pour l'accès au site et se conformer aux consignes notamment de sécurité et de confidentialité. À l'issue de chaque visite, les candidats reçoivent une attestation de visite qu'ils joignent à l'accord de confidentialité signé pour la demande de documents complémentaires. L'offre d'un candidat n'ayant pas procédé aux visites préalables obligatoires sera éliminée. En complément des visites obligatoires ci-dessus, des visites facultatives d'autres dépôts de la liste en annexe 1 au CCAP peuvent être organisées sur demande écrite des opérateurs via une question posée via la plateforme des achats de l'État.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Déploiement et mise en service de la solution automatisme et cybersécurité au sein des sites industriels du SEO

Description : Déploiement et mise en service de la solution automatisme et cybersécurité au sein des sites industriels du SEO

Identifiant interne : DAF_2023_001965

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 266301-2024

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : se référer au règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/08/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours : 1) Référé pré contractuel (article L.551-1 du Code de la Justice Administrative -CJA), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; 2) Recours pour excès de pouvoir contre

la décision du pouvoir adjudicateur d'abandonner la procédure de marché en la rendant infructueuse ou sans suite et / ou les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois (article R.421-1 du CJA) à compter de la publication ou notification de la décision attaquée ; 3) Référé contractuel (article L.551-13 du CJA) dans un délai de trente-et-un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou, à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat ; 4) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction par la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 département du Tarn-Et-Garonne n°358994) par tout tiers susceptible d'être lésé dans leurs intérêts, assorti, le cas échéant, de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; 5) Recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Les recours contre les actes pris pour l'exécution du contrat se font dans les délais prévus par ceux-ci.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Centre de soutien technique et administratif - CSTA

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Centre de soutien technique et administratif - CSTA

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Centre de soutien technique et administratif - CSTA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Centre de soutien technique et administratif - CSTA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Centre de soutien technique et administratif - CSTA

Organisation qui traite les offres : Centre de soutien technique et administratif - CSTA

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centre de soutien technique et administratif - CSTA

Numéro d'enregistrement : 11000201100044

Département : 54

Ville : Nancy

Code postal : 54000

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : csta-ba-infra.contact.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : 0383193562

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches-publics.gouv.fr>

Autres points de contact :

Nom officiel : tribunal administratif de Nancy

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 564fa439-faf8-451a-8449-89baeafe44fb-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Modification de la date limite de réception des offres initialement fixée le 2/08/2024 à 16h00 et reportée au 23/08/2024 à 16h00. Modification de l'article 4.3.1 du règlement de la consultation relatif à la date limite de remise des offres.

10.1 Modification

Les documents de marché ont été modifiés le : 11/07/2024

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1e455e3d-8ac2-4a5e-88ce-6fd3dce56d12 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/07/2024 à 15:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/07/2024